

M. ROEBUCK: La lutte est engagée. Ceux qui voudraient limiter les allocations familiales aux enfants de parents capables d'acquitter l'impôt sur le revenu voteront en faveur de M. Bracken. Ceux qui ont l'esprit assez large pour vouloir appliquer cette magnifique mesure aux enfants pauvres aussi bien qu'aux enfants à l'aise et riches appuieront certainement le Gouvernement au pouvoir qui consigne cette loi dans les statuts.

Ai-je épuisé mon temps de parole, monsieur l'Orateur? Je ne poursuivrai pas sans l'assentiment de la Chambre.

Des VOIX: Continuez.

M. ROEBUCK: Cette mesure n'est pas un pot-de-vin, car les enfants qui en bénéficieront n'ont pas le droit de vote, et elle ne promet rien aux pères et mères qui auront la responsabilité de dépenser cet argent. Donc, il ne s'agit de corrompre personne. En outre, il faudrait qu'un homme soit très audacieux ou un partisan extrêmement partial pour prétendre qu'un bill visant à habiller, chauffer et à mieux nourrir les enfants au pays constitue un moyen de corruption.

A la Chambre, on a attaqué le bill sous prétexte que c'est une mesure hâtive, présentée de but en blanc et ainsi de suite. A ma connaissance, le premier ministre actuel s'intéresse à cette mesure depuis au moins vingt-cinq ans.

M. DIEFENBAKER: J'invoque le Règlement. L'honorable député dit que quelqu'un a déclaré aujourd'hui, à propos de cette mesure, qu'elle avait été préparée à la hâte et d'une façon peu soignée. L'honorable député lit apparemment un discours qu'il avait préparé pour une autre occasion, car je n'ai rien dit de tel aujourd'hui et je suis le seul qui ait pris la parole.

M. ROEBUCK: Puisque l'honorable député nie s'être exprimé ainsi, je suis très heureux d'accepter sa mise au point, mais d'autres ont tenu de tels propos. Il y aura vingt-cinq ans le 7 août, j'assistais à un grand congrès. J'ai ici le compte rendu des déclarations faites à cette occasion par le premier ministre actuel pour préconiser un régime convenable d'assurance contre le chômage, la maladie et la destitution résultant de la vieillesse et d'autres formes d'invalidité, ce qui comprenait les pensions de vieillesse, les pensions aux veuves, et les allocations aux mères. D'après lui, le gouvernement fédéral était tenu d'adopter de telles mesures en même temps que des lois efficaces pour la sauvegarde de la vie et de la santé des citoyens. Je constate que, après un intervalle de vingt-cinq ans, le personnage qui s'adressait alors à nous d'une façon si éloquente, préconise en des ter-

mes presque identiques le même genre de mesures législatives, découlant des mêmes principes d'humanité, de justice et de sécurité sociale.

M. H. C. GREEN (Vancouver-Sud): Je sais, monsieur l'Orateur, que l'honorable député de Trinity (M. Roebuck) ne m'en voudra pas si je ne tente pas de le suivre dans son raisonnement. Il s'est donné bien du plaisir à soulever des objections imaginaires pour ensuite les réfuter; je tiens à lui dire cependant que lui-même et plusieurs de ses collègues sont en grand danger d'être chassés de cette Chambre par cet inconstant M. Bracken dont il parle avec tant de volubilité. Ce même M. Bracken a été le premier ministre de l'une de nos provinces pendant plus longtemps que n'importe lequel de ces contemporains et il sera premier ministre durant de longues années encore.

Je me propose de m'en tenir à la mesure en délibération et, on me permettra de dire dès le début que je l'approuve, espérant que les enfants et les parents canadiens, et par conséquent l'ensemble de la nation, en profiteront. Je songe aux centaines de milliers de jeunes Canadiens qui sont en service dans les forces armées et aux milliers d'autres qui ont été réformés après avoir servi. Le sort du Canada est entre les mains de ces jeunes hommes et jeunes femmes, et il est indispensable qu'ils soient en mesure de fonder un foyer et d'élever une famille. Ce bill devrait leur aider à atteindre cette fin. S'il ne comporte pas cet avantage, j'estime que nous devons aller plus loin et concevoir de nouvelles mesures propres à permettre à nos jeunes gens, à leur démobilisation, de s'établir et de constituer de nouvelles familles dans notre pays. On aurait pu sans doute s'y prendre d'autre façon. On ne saurait dire que ce bill constitue la méthode la plus pratique de réaliser les buts qu'on envisage; mais je m'écarte de mon sujet. Le projet a été présenté; le Gouvernement l'appuie comme étant la meilleure solution qu'il ait pu apporter à ce problème et la Chambre est mise en demeure d'accepter ou de rejeter ce bill.

Quoi qu'il en soit, je me propose de recommander une modification qui, à mon sens, pourra rendre cette mesure beaucoup plus efficace. De nombreux députés ministériels ont pris part au présent débat mais il n'ont eu que peu d'améliorations à recommander. On s'est plutôt appliqué à citer des passages de l'ouvrage *Industry and Humanity*, publié par un jeune auteur, M. W. L. Mackenzie King, et à faire l'éloge de l'œuvre accomplie dans le domaine de la sécurité sociale au Canada par notre premier ministre actuel (M. Mackenzie King) et par son parti.